

Entreprendre et documenter votre ADPC Le portfolio, un outil-clé

Mme Diabaté tient un dossier sur son ADPC au sein de l'écoleⁱ

Mme Diabaté aime enseigner. Sa mère et son oncle étaient enseignants, et elle a l'impression d'avoir l'enseignement dans le sang. Après avoir obtenu sa qualification professionnelle, elle a commencé à enseigner dans une école de taille moyenne située dans une zone rurale pauvre. Au bout de deux ans, même si ses élèves manifestaient de l'enthousiasme et de la motivation lors des leçons, elle s'est rendu compte qu'elle avait mis en pratique tout ce qu'elle avait appris pendant sa formation initiale, et a ressenti le besoin de mettre en pratique des idées nouvelles.

Elle en a parlé à son chef d'établissement qui lui a suggéré trois activités d'ADPC qu'elle pourrait entreprendre au sein de l'école :

-en premier lieu, observer les leçons de sciences de Mme Sall qui est unanimement reconnue comme une excellente enseignante, et d'en tirer bénéfice.

-ensuite, creuser son idée de faire des liens entre les leçons d'éducation physique et sportive et celles de mathématiques, pour inciter les garçons à s'intéresser autant aux mathématiques qu'à l'éducation physique.

-enfin, faire bénéficier de ses connaissances et ses compétences un collègue récemment arrivé dans l'école, en l'accompagnant dans sa prise de service.

Mme Diabaté a été immédiatement favorable à l'ensemble des propositions. Un plan d'action succinct a été établi d'un commun accord ; il a été inséré dans le dossier professionnel de Mme Diabaté, de même que dans son carnet de bord d'ADPC.

Lorsque Mme Diabaté a assisté aux leçons de Mme Sall, elle a noté ses observations, ainsi que les points importants de la discussion consécutive avec Mme Sall qui portait sur la manière dont celle-ci avait préparé et mené la leçon. Dans ses notes, Mme Diabaté ajoutait quelques suggestions sur la manière dont elle pourrait appliquer ce qu'elle avait appris dans ses propres leçons ; deux semaines après, elle avait réalisé une des activités effectuée par Mme Sall et noté la manière dont cela s'était passé. Elle avait fait bien attention à préciser la date de chaque entrée, mais ne s'était pas souciée de savoir si les notes étaient bien soignées ou compréhensibles pour un lecteur extérieur. Au besoin, elle pourrait se servir de ses notes pour produire une version présentable.

Mme Diabaté était si ravie que le chef d'établissement ait approuvé son idée d'établir des liens entre le sport et les mathématiques qu'elle avait passé des soirées entières plongée dans le curriculum et des manuels de mathématiques. Elle avait aussi cherché sur Internet des études ou des pratiques portant sur ce thème, et discuté de ses idées avec quelques collègues. Les suggestions qu'ils lui avaient faites s'étaient avéré très utiles. Elle avait commencé à noter les idées qui émergeaient, tout en expérimentant quelques activités avec sa classe, en demandant leur retour à ses élèves et en prenant note de leurs réactions pour un usage ultérieur. Enfin, elle avait entrepris la rédaction d'un document destiné à l'équipe pédagogique afin d'exposer les

avantages de cette approche. Les réactions des collègues ayant été très positives, elle les avait notées et conservées. Quelques mois après, deux autres collègues s'étaient mis à mettre en pratique l'approche de Mme Diabaté.

Avant de commencer à accompagner le nouveau collègue, elle avait consulté des ouvrages et effectué des recherches sur Internet, afin de repérer les meilleures pratiques d'accompagnement. Elle voulait en effet faire au mieux de ses possibilités. Au fil de ses navigations, elle avait découvert l'existence des [RELS d'Apréli@ destinées aux chefs d'établissement](#). Elle avait trouvé le cahier [Accompagner les enseignants, coaching et mentorat](#) tout à fait adapté à sa situation, et s'était réjoui de ne pas avoir besoin d'entreprendre un long voyage pour se le procurer, puisqu'elle a pu les télécharger sur le site d'Apréli@ ! Tout au long de la phase d'accompagnement, elle avait noté ce qu'elle avait fait et ce qu'elle aurait pu mieux faire. Cela l'avait beaucoup aidée à réfléchir sur sa pratique, ce qui lui a été très utile lorsqu'elle a fait le point sur cette expérience avec le chef d'établissement.

Les notes prises par Mme Diabaté, très informelles, étaient destinées à son usage personnel. Elle avait commencé dès sa première année d'enseignement et a poursuivi cette pratique. Elle a trouvé très utile d'y revenir ; cela lui a permis de mesurer à quel point elle avait progressé, mais aussi de se rendre compte de ce qu'elle pouvait entreprendre pour continuer à s'améliorer. Lorsqu'elle a fait acte de candidature pour devenir encadreur pédagogique, ces notes lui ont été extrêmement précieuses pour mettre à jour son CV et se préparer aux entretiens.

Source : *Transformer les processus d'enseignement-apprentissage : Conduire le développement professionnel continu des enseignants* dans la [collection Apréli@ pour chefs d'établissement](#). (2017), <http://aprelia.org/cahiers>, site consulté le 27 juillet 2017

Développer de nouvelles méthodes d'enseignement n'est pas chose facile et le succès n'est souvent pas immédiat. Il nécessite détermination et patience ; comme pour tout apprentissage, l'aisance vient avec le temps et la pratique. Aussi, nous vous invitons à toujours rester positif, à observer et évaluer continuellement vos résultats en vue d'améliorer vos pratiques et les apprentissages de vos élèves. Pour faciliter ce processus, nous vous conseillons de procéder pas en pas, en vous fixant des objectifs raisonnables, spécifiques, mesurables, appropriés, réalisables, temporels et avec des soutiens incorporés. La prise régulière de notes vous sera très utile ; vous pourrez les inscrire dans votre carnet de bord, qui peut être un cahier ou un classeur, sous format papier ou numérique. Vous pourrez y rassembler vos réflexions, vos idées et vos plans d'action. Si vous êtes accompagné par un collègue dans votre parcours d'ADPC, il pourra y contribuer et les notes de votre carnet de bord vous serviront pour préparer et établir le relevé de vos échanges et entretiens, par exemple suite à une observation de leçons. Ces notes vous seront d'une aide précieuse pour documenter, organiser ajuster et capitaliser votre ADPC dans la durée. Vous pourrez également vous en servir à l'appui de la constitution de votre portfolio professionnel. Tout comme dans le cas de Mme Diabaté, il pourra jouer un rôle déterminant pour progresser progression dans votre carrière.

Le portfolio

D'après Wikipédiaⁱⁱ, « un portfolio est un dossier personnel dans lequel les acquis de formation et les acquis de l'expérience d'une personne sont définis et démontrés en vue d'une reconnaissance par un établissement d'enseignement ou un employeur. (.....) . Avec le développement de l'usage des technologies, on parle maintenant de portfolio numérique, ou cyberfolio.

Le portfolio diffère du curriculum vitæ dans le sens où les renseignements qu'il contient sont articulés en fonction d'un objectif, par exemple une demande d'emploi, et qu'il doit aussi présenter des preuves des acquis de la personne. »

Votre portfolio n'est donc pas un simple dossier rassemblant des documents divers ; vous le structurez, en sélectionnant des éléments de preuves, en vue de montrer votre démarche, votre réflexion, votre progression et vos réalisations, ainsi que des travaux de vos élèves. De cette sorte, il illustre et témoigne de votre cheminement professionnel et de votre capacité à réfléchir à votre pratique et à vous engager activement et efficacement dans son amélioration continue. En elle-même, la réalisation de votre port-folio est un élément de votre ADPC et en soutient le processus.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le port-folio, vous pouvez vous reporter à l'article de Carole Eyssautier-Bavay *Le portfolio en éducation : concept et usages*ⁱⁱⁱ



Pause-réflexion...

Vous aurez remarqué que Mme Diabaté réfléchit régulièrement sur sa pratique et sur les stratégies, ressources et méthodes qui peuvent l'aider à l'améliorer. Cela lui permet de développer sa métacognition et d'être plus efficace dans son développement.

Se dégager des pauses-réflexion est essentiel dans un programme d'amélioration des pratiques pédagogiques.

Quel aspect de votre pratique souhaiteriez-vous améliorer en priorité ? Quels en sont les éléments constitutifs sur lesquels vous pourriez agir ? Que.lle collègue pourrait vous aider à cerner le plus précisément possible votre besoin et à vous accompagner pour y répondre au mieux ? Comment pourriez-vous organiser votre collaboration avec ce.tte collègue pour mettre en œuvre un 1er plan d'action et en évaluer les résultats ? Quels indicateurs pourriez-vous identifier et quelles « preuves » pourriez-vous collecter pour entreprendre la constitution de votre port-folio ?

Et si c'était-vous ?

Vous souhaitez que vos élèves soient plus actifs, mais vous ne savez pas trop comment vous y prendre. Votre collègue vous a parlé des méthodes d'apprentissage actif qu'a développées TESSA et qui ont fait leurs preuves dans de nombreux pays africains. Ensemble, vous avez

consulté la page du site TESSA qui répertorie ces méthodes. Comment pourriez-vous procéder pour commencer à vous familiariser avec elles ?

Nous vous invitons à procéder pas en pas, comme indiqué plus haut. Nous vous faisons donc les recommandations suivantes :

- Ne travaillez que sur une méthode à la fois.
- Les premières fois que vous utilisez une nouvelle méthode, choisissez une activité qui ne durera au maximum que le temps d'une leçon
- Choisissez une méthode qui correspond à votre tempérament et qui vous semble facile à adopter.
- Pensez aussi à la classe avec laquelle vous allez travailler. Choisir une classe avec laquelle vous avez de bonnes relations et vous vous sentez à l'aise vous facilitera les choses.
- Travaillez en binôme avec un.e collègue qui souhaite adopter la même méthode que vous ; à deux, les choses sont plus faciles, on se soutient mutuellement.
- N'hésitez pas à faire appel à une personne-ressource interne de l'établissement qui sera à même de vous soutenir ! Il peut s'agir d'un.e collègue plus expérimenté.e, d'un.e responsable pédagogique, du censeur, ... et cela pourra se faire de façon organisée ou sur une base plus informelle. Pour apprendre, il faut être prêt.e à reconnaître qu'on a besoin d'aide et qu'on risque de faire des erreurs. Les erreurs font d'ailleurs partie de l'apprentissage, et sont des supports potentiels pour approfondir ses apprentissages.

Les premières fois, il est possible que tout ne se passe pas comme vous le souhaitiez. Surtout, ne désespérez pas ! Analysez ce qui s'est passé tranquillement, parlez-en avec votre collègue dans votre binôme, ou dans votre comité pédagogique, et planifiez (seul.e ou avec votre collègue de binôme) une autre leçon où vous réessaieriez cette même méthode. Votre progression pourra être rapide, elle pourra être lente, elle pourra (parfois) être régression, mais pas de problème, cela fait partie du processus d'apprentissage !

Ce qui est sûr, c'est que si vous les pratiquez régulièrement, vos compétences vont se développer.

Pensez à garder une trace de votre progression, dans votre carnet de bord et/ou votre portfolio, pendant que vous développez vos compétences, en vue de mesurer le chemin parcouru et célébrer vos succès !

ⁱ Etude de cas Apréli@ (2017) *Transformer les processus d'enseignement-apprentissage : Conduire le développement professionnel continu des enseignants*, collection Apréli@ pour chefs d'établissement en ligne <http://aprelia.org/cahiers>, site consulté le 27 juillet 2017

ⁱⁱ Wikipédia (pas de date) Portfolio, en ligne <https://fr.wikipedia.org/wiki/Portfolio>, site consulté le 27 juillet 2017

ⁱⁱⁱ Eyssautier-Bavay, C. (2004 ?) Le portfolio en éducation : concept et usages, en ligne <http://isd.m.univ-tln.fr/PDF/isd18/27-eyssautier.pdf>, site consulté le 27 juillet 2017